

Association d'Action Sociale, Culturelle, Sportive et de Loisirs du ministère de l'Agriculture (ASMA)

ACTIONS SOCIALES



Association qui va fêter ses 40 ans en 2025, gérée depuis sa création par les organisations syndicales représentatives des personnels du ministère. L'ASMA organise et développe ses activités au bénéfice des agents actifs et retraités de la collectivité de travail.

Cher-es collègues,

Vous êtes nombreuses et nombreux chaque année à partir en vacances, en séjours sportifs ou culturels, à envoyer vos enfants en colonies de vacances avec l'ASMA nationale ou à bénéficier d'aides ou de prêts sociaux. Cette association, **association d'Action Sociale, Culturelle, Sportive et de Loisirs du ministère de l'Agriculture (ASMA)** organise et développe ses activités au bénéfice des agents actifs et retraités de la collectivité de travail. Cette association héritière de nombreuses actions engagées dans le secteur social et notamment de la loi de 1984 dite « Le Pors », constitue une forme originale d'organisation au sein de l'administration.

Cette association qui va en 2025 fêter ses 40 ans est gérée depuis sa création par les organisations syndicales représentatives des personnels du ministère. C'est une organisation qui a fait ses preuves, tant par sa proximité avec les ayants droits que par son autonomie et sa transparence démocratique. ([Voir document joint](#))

En parallèle, dans chaque département, **existe une ASMA départementale, indépendante, libre** de choisir leurs activités. A chacune, l'ASMA nationale verse chaque année une subvention.

En 2023-2024, vos représentant-es au CSA ministériel ont entamé, à la demande du ministère **des discussions pour rédiger une nouvelle convention pluriannuelle qui régit les relations entre l'ASMA et le ministère** (subvention, personnels mis à disposition, contrôle *a posteriori*...). Ce jour, **l'intersyndicale a saisi le ministre de l'Agriculture et suspendu temporairement les discussions** dans l'attente d'un échange avec le cabinet du ministre pour re-placer ces

discussions dans le respect des principes qui guident l'ASMA depuis sa création.

C'est dans ce double contexte d'anniversaire et de discussions qu'il nous semble important de vous adresser ce courrier qui présente succinctement l'ASMA nationale ainsi que ses relations avec les ASMA départementales.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé-es des suites des discussions avec le ministère.

Les organisations représentatives, responsables de l'ASMA nationale

